

GCS — Grands comptes

Des solutions durables qui vous permettent de reprendre vos activités plus rapidement.

La division des Grands comptes et de l'assurance spécialisée (GCS) d'Aviva propose des solutions d'assurance adaptées aux besoins des grandes entreprises. À l'écoute des attentes de nos clients d'affaires et des courtiers, nos rédacteurs production technique, nos experts-conseils en gestion des risques et nos directeurs du service d'indemnisation établissent des solutions d'assurance qui témoignent d'une parfaite compréhension de la nature des activités, de la culture et de la stratégie commerciale de chaque entreprise. De plus, en adoptant une approche centrée sur le client, nous sommes à même d'aider l'entreprise à réduire les risques auxquels elle est exposée et à mieux protéger ses employés et ses biens et autres actifs, contribuant ainsi à optimiser sa rentabilité. Nous croyons fermement que des collaborations fructueuses sont essentielles au service de niveau supérieur que procure Aviva à sa clientèle.

Il nous faut des gens comme vous. Il faut le bon partenariat. Il faut Aviva.

Quelles sont les entreprises admissibles aux solutions d'assurance Grands comptes?

- › Les entreprises dont le revenu annuel est de 200 M\$ ou plus et qui nécessitent l'une ou l'autre des garanties suivantes :
 - Biens et Accidents (B/A)
 - Automobile des entreprises
- › Les entreprises nationales et internationales canadiennes.
- › Les entreprises qui disposent et/ou qui ont besoin de solutions de transfert alternatif des risques (découverts, franchises plus élevées, captives, etc.).

Capacité pour les grands comptes à risques bien gérés :

- › Assurance Biens/contre le bris des machines pouvant atteindre 250 M\$
 - souscrite seule ou dans le cadre d'un contrat multirisque;
- › Assurance de la responsabilité civile pouvant atteindre 50 M\$;
- › Assurance automobile pouvant atteindre 10 M\$.

Des solutions sur mesure pour les entreprises des secteurs admissibles

Notre équipe des Grands comptes fournit aux entreprises des secteurs admissibles des polices sur mesure établies au moyen de libellés spéciaux – offerts en première ligne ou à titre complémentaire.

Principaux secteurs ciblés :

- › Projets de construction et entrepreneurs
- › Alimentation et boissons
- › Immobilier commercial
- › Entreposage et vente en gros
- › Fabrication
- › Services financiers
- › Énergie renouvelable

Nous proposons des protections d'assurance automobile sur mesure pour les parcs automobiles de grandes entreprises et pour l'industrie du transport, conçues notamment pour :

- › les véhicules de tourisme de parcs automobiles,
- › les véhicules de transport longue distance,
- › les véhicules de transport privé, les véhicules utilisés pour la construction et les véhicules de service public.

Et, qu'il s'agisse d'autopartage ou de covoiturage, nous fournissons une protection autonome qui couvre les participants des réseaux de transport de l'économie du partage, et ce, même quand ils n'ont pas de passagers à bord.

Il vous faut Aviva

- › La note AA- et la perspective d'avenir stable attribuées à Aviva par l'agence Standard & Poor's témoignent de notre capacité de satisfaire à nos engagements et à nos obligations.
- › Nos gestionnaires des relations avec la clientèle ont une vue d'ensemble sur les comptes de notre division GCS, qu'ils conjuguent à leur compréhension des particularités de chaque client d'affaires pour soutenir la prestation de solutions, de services et de conseils axés sur les besoins.
- › Nos rédacteurs production technique, forts d'une connaissance experte des arrangements contractuels adaptés aux besoins et à même d'offrir des couvertures très étendues, mettent au point des solutions d'assurance novatrices et sur mesure pour tout un éventail de grandes entreprises.
- › Notre approche, axée sur la prévention des sinistres, conjugue innovation technologique et gestion des risques, pour répondre aux besoins particuliers du client d'affaires. Nos experts-conseils en gestion des risques mettent au point pour nos clients de la division GCS des stratégies avant-gardistes pour cerner, analyser et atténuer les risques et pour prévenir les sinistres.
- › Les courtiers et notre clientèle de la division GCS peuvent ainsi compter sur le meilleur soutien, de la part des experts les plus compétents, à chaque étape du traitement du dossier de sinistre.
- › Dans le cadre de notre Programme de défense juridique, sans égal dans l'industrie, nous soutenons, protégeons et défendons nos clients s'ils sont la cible de réclamations qui ne sont pas étayées par des preuves suffisantes.
- › Nos clients profitent de nos partenariats avec des tiers offrant de la formation et des programmes de vérification des antécédents des conducteurs. Par exemple, Kim Richardson Transportation Specialists Inc. (KRTS) et Making Eligibility Easy/L'admissibilité sans tracas (MEE), aident les conducteurs à respecter leurs obligations annuelles et à rester au fait des lois, de la réglementation et des pratiques exemplaires, tout en contribuant à l'embauche des meilleurs candidats par les entreprises.

Pour en savoir plus sur les solutions d'assurance offertes par le service des Grands comptes de la division GCS d'Aviva, veuillez communiquer avec votre courtier d'assurance.

aviva.ca/fr/gcs

Expertise sectorielle



Services financiers



Secteur automobile



Services de soins de santé



Aliments et boissons



Immobilier



Construction



Fabrication et risques non traditionnels